



SmageAa

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 3 JUIN 2010

A 18 h 30 à la salle de réunion de la Mairie d'ESQUERDES

L'an deux mil dix, le 03 Juin à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie d'Esquerdes, à la suite des convocations adressées à domicile le 26 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Anicet CHOQUET, et André PRUVOST,
vice Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINÉ, Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, délégués titulaires.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant

Monsieur Josse NEMPONT, délégué titulaire, représenté par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, avait donné pouvoir à Monsieur Francis DHALLEINE, vice-président,
Monsieur Francis DOYER, délégué titulaire, avait donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, président,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire, avait donné pouvoir à Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président,

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Messieurs Francis BERQUEZ et Bernard HIBON, délégués suppléants

Absents excusés

Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, Jean-Claude BONNE, Jacques DRIEUX, Gérard FLAMENT, Albert VANIET délégués titulaires. Messieurs David FLAHAUT, Jean-Pierre PENIN, Bertrand PETIT, Hugues PERSYN, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de 19



Le Comité Syndical s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie d'Esquerdes. M. CHIQUET nous y accueille en regrettant que la salle, bien que grande, possède un nombre de tables limité. Bientôt, une nouvelle salle réservée aux réunions sera disponible et M. CHIQUET offre cette possibilité à M. DENIS pour les futures réunions. M. DENIS le remercie et souligne que la mairie d'Esquerdes essaie de satisfaire chaque demande de mise à disposition de salle pour le SmageAa.

Le quorum atteint, M. DENIS commence la réunion avec la lecture des pouvoirs et excusés, propose l'adoption du compte rendu de la précédente réunion voté à l'unanimité et conformément à l'article L 2121.15 du code des collectivités territoriales, propose de nommer M. CHOQUET comme secrétaire de séance.

PREVENTIONS DES CRUES

Question 2 : mobilisation du champ d'expansion de crues – projet d'accompagnement

M. DHALLEINE, rapporteur, résume la délibération en rappelant que la mission du SmageAa est la lutte contre les inondations. Dans le cadre du programme du champ d'expansion de crues de l'Aa et ses affluents, le SmageAa propose un projet d'accompagnement qui aura pour but d'allier concertation de terrain et de réduire la vulnérabilité. Le projet entre dans le cadre du programme européen FEDER sur son axe 2 : Environnement, pratiques durables et prévention des risques, priorité 5 : gestion des risques naturels et technologiques. Le budget prévisionnel est proposé pour une période de mars 2010 à février 2012. Il reprend les dépenses de fonctionnement (Salaires & charges de technicien et animateur, les plaquettes et lettres) pour un total des 3 ans de 80 783,63 € TTC et les dépenses d'investissement (outils de communication : site dédié à la concertation, photothèque et animation en 3D) pour un total des 3 ans de 22 155,00 € HT.

Les recettes s'équilibrent dans les deux cas pour 80% de prise en charge par le FEDER et 20% à la charge du SmageAa.

A la question de M. HOCHART sur les moyens de communication et le coût, M. DENIS rappelle que la communication est très importante, qu'il faut jouer la transparence, éviter la désinformation. La question est votée à l'unanimité.

Question° 3 : culture du risque – mise en place de repères de crues.

M. DHALLEINE, rapporteur, indique que les repères de crues sont des témoins de crues passées très importants. Ils permettent de faire vivre la mémoire des inondations que le temps et les traumatismes peuvent parfois effacer. La réglementation, par l'article 42 de la loi 2003-699, impose la mise en place de ces repères. Un inventaire a été effectué l'an dernier et des contacts sont pris avec les communes afin de matérialiser ces repères. Une convention sera mise en place avec les communes intéressées qui s'engageraient au maintien en bon état du repère et à l'information de la population communale sur l'existence et la localisation de ceux-ci. Ils se devront d'être dans des lieux de passage de la population. La fiabilité sera établie par le technicien du SmageAa. Le support devra être pérenne ; et, s'il s'agit d'un ouvrage ou bâtiment privé, une convention spécifique devra être établie avec le propriétaire.

M. DENIS précise qu'il ne faut pas attendre la disparition des anciens, il nous faut préserver cette mémoire en souhaitant ne pas s'en servir. A l'unanimité, le comité syndical a voté la délibération.

COMMISSION MILIEUX ET TRAVAUX

Question n°4 : lutte contre le rat musqué – aide aux GDON

Rapporteur : M. DUCROCQ.

Une subvention est attribuée aux différents GDON (GDON Haut Pays, GDON Lys Aa, GDON Pays de Lumbres, GDON Ondatra, Groupement Flandres Maritimes, GDON Radinghem en Weppes). Elle est fixée à 4 500 € TTC.

M. DENIS s'étonne de la baisse de prises de rats musqués entre en 2008 (8570) et 2009 (7178) et en demande la cause ? M. BRACQ pense que le piégeage chimique a encore produit son effet pour 2009. M. DEVULDER demande le résultat de l'opération coup de poing ? M. BRACQ répond que le démarrage tardif n'a pas donné autant de prises que prévu (en moyenne 10 prises par commune).

M. HOCHART remercie le SmageAa pour le GDON de Lumbres. La question est votée à l'unanimité.

Question n°5 : rétablissement de la libre circulation piscicole – maîtrise d'œuvre des travaux et conventions avec les propriétaires

Rapporteur : M. DUCROCQ. Les ouvrages présents sur la rivière représentent une perturbation de l'amélioration des milieux naturels. Le SmageAa a proposé de rechercher des solutions pour en réduire l'impact.

Une première étude a montré que 35 sites devront être aménagés. Une première phase de travaux a été proposée aux propriétaires d'ouvrages publics et privés volontaires pour travailler avec le SmageAa.

Ces ouvrages sont :

- L'ouvrage de la papeterie Arjo Wiggins à Wizernes,
- Les ouvrages de la SCI de la cour Leullieux à Hallines,
- Le vannage sud de la poudrerie d'Esquerdes,
- Les ouvrages de la papeterie SICAL à Lumbres,
- Le Moulin Suzette à Merck Saint Liévin,
- Le vannage du Rietz Vilain de Fauquembergues

Un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux est proposé. La fourchette du montant des travaux varie de 435 000 € à 940 000 € pour cette phase, en fonction du choix définitif de l'aménagement et des travaux connexes. Le montant du programme prévisionnel basé sur les travaux les plus probables devrait atteindre 565 000 € HT.

Pour chaque ouvrage, une convention d'étude et de travaux, ou d'étude pour la définition du projet suivie d'une convention de travaux sera signée entre le propriétaire et le SmageAa.

M. DENIS rappelle que l'on est dans la continuité de l'aménagement de la passe à poisson du moulin Snick et la démolition d'ouvrages. M. CAPITAINÉ souligne qu'en novembre 2009, l'ouverture du bras et les démontages ont facilité l'écoulement. Il y a encore du travail mais on y arrivera ! La question est votée à l'unanimité.

RESSOURCE EN EAU

Question n°6 : ressource en eau – étude de prospection

M. DENIS, rapporteur, informe l'assemblée que depuis fin 2008, une étude d'« analyse des modalités de gestion de la ressource en eau sur le SAGE de l'Audomarois et perspectives d'évolution » (prospection de la ressource en eau) est menée par le bureau d'étude AMODIAG Environnement. Cette étude propose de prospecter certaines zones et protéger aussi une ressource future potentielle.

Les principaux préleveurs de la ressource en eau dans l'Audomarois sont : le SMAERD (Dunkerque), NOREADE (Lille) et la CASO. Ils ont décidé de mutualiser leurs moyens pour rechercher près de 10 millions de m³ d'eau par an supplémentaires. La prospection concernerait de 3 à 5 sites de prélèvements nouveaux potentiels. Le montant de l'étude s'élèverait entre 300 000 € et 500 000 €. Le financement est totalement pris en charge par l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le SmageAa n'apporte aucun financement mais peut, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, être maître d'ouvrage et le SMAERD,

NOREADE et la CASO l'ont identifié comme tel. L'animatrice de la CLE assurerait le suivi du projet et la CASO apporterait une assistance technique et administrative.

M. DENIS rappelle à l'assemblée que les régions de DUNKERQUE et LILLE pompent l'eau dans la ressource audomaroise. L'étude apporte aux petits syndicats des eaux une visibilité des prélèvements. Et il faut arriver à ce que l'utilisation de l'eau à Dunkerque et à Lille ne soit plus banale.

M. BEDAGUE rappelle que la situation est bien résumée dans la lettre de la CLE. Cela incite le territoire à prendre sa responsabilité. M. HOCHART demande l'intérêt que cela représente pour les petits syndicats. M. BEDAGUE répond que l'enjeu important est de protéger cette ressource essentielle.

MARAIS

Question n° 7 : fonctionnement des ouvrages d'évacuation des crues - participation 2010 du SmageAa

M. CHOQUET, rapporteur, informe le comité que l'Institution Interdépartementale des Wateringues sollicite les sections de Wateringues pour ses dépenses de fonctionnement. Ainsi, pour 2010, la 7^{ème} section des Wateringues a demandé la reconduction de la subvention du même montant que l'année 2009, soit 47 000 €. Cette somme est prévue au BP 2010.

M. DENIS rappelle que les quatre présidents de CLE (Audomarois, Delta de l'Aa, Lys et Yser) se réunissent régulièrement et leur préoccupation est axée sur l'évacuation à la mer. A l'avenir, il faudra envisager de revoir l'assiette de la taxe « wateringues » en y intégrant d'autres participations.

M. CHOQUET rappelle que cette année la 7^{ème} section a beaucoup investi dans du matériel et, en plus, elle pourra bénéficier d'un chaland neuf.

A l'unanimité, l'assemblée a adopté la subvention d'un montant de 47 000 €.

PERSONNEL

Question n°8 : évolution des avantages sociaux

Rapporteur : M. DENIS

La proposition faite au personnel de bénéficier d'avantages sociaux à travers une centrale collective d'avantages sociaux telle que le CNAS ne correspond pas aux attentes du personnel et engendre des dépenses conséquentes pour la collectivité. Le personnel préfère l'évolution des avantages existants (titre restaurant et chèque cadeau de fin d'année). M. DENIS propose une augmentation de la valeur faciale du chèque restaurant de 5,50 € à 6,00 € à compter du 1^{er} décembre et le chèque cadeau actuellement fixé à 70 € revalorisé à 100 € par an et par agent. A l'unanimité, le Comité syndical accepte la revalorisation du chèque restaurant et du chèque cadeau pour l'ensemble du personnel du SmageAa.

Question n°9 : remplacement du congé maternité

Rapporteur M. DENIS. Mme BOUTEL se trouvera prochainement en congé maternité et pour la bonne continuation des dossiers techniques importants engagés, il est préférable de recruter une personne avec un profil d'ingénieur pour une durée de 6 mois du 28 Juin au 31 décembre. Mme BOUTEL restera en contact avec le SmageAa en ce qui concerne l'encadrement.

Ainsi, le Comité syndical accepte le recrutement d'un ingénieur en contrat à durée déterminée.

FINANCES

Question n°10 : modifications budgétaires

Rapporteur : M. DENIS

Le SmageAa avait prévu un crédit pour le renouvellement d'un ordinateur. Toutefois, il s'avère que le dispositif mis en place en 2004 est dépassé suite à l'évolution des effectifs. Il apparaît urgent aujourd'hui d'installer un véritable **serveur informatique** et de renforcer le renouvellement du matériel. Cela nécessite une modification des crédits 205 et 2183.

Afin de signaler visuellement ses réalisations, le SmageAa prévoit une pose de **totems** sur trois sites et la ligne 2188 demande un ajustement.

D'autre part, dans le cadre du **programme européen FEDER**, le SmageAa a prévu la création d'un site Internet dédié à la concertation, d'outils graphiques en 3D, et d'une photothèque de crues en ligne. Ces dépenses font l'objet d'un ajustement des crédits à la ligne 205.

Enfin, l'attribution de **subventions aux GDON** s'élève à 4 500 €. Le crédit prévu au BP 2010 est insuffisant. Un ajustement est donc attendu.

<i>Désignation</i>	<i>Diminution de crédits ouverts</i>	<i>Augmentation de crédits ouverts</i>
Investissement		
Dépenses : article 020	- 3 500	
Dépenses : article 2188		+ 3 500
Dépenses : article 020	- 30 000	
Dépenses : article 2183		+ 10 700
Dépenses : article 205		+ 19 300
Dépenses : article 2128 op.103	- 7 300	
Dépenses : article 205 op. 103		+ 7 300
Fonctionnement		
Dépenses : article 022	- 500	
Dépenses : article 6745		+ 500

Le comité syndical accepte les modifications budgétaires proposées.

L'ordre du jour étant épuisé, il est 19H30. Monsieur DENIS propose la question diverse qui a pour objet le nom qui peut être donné au chaland. Plusieurs propositions ont été remises à M. BRACQ suite à différents contacts (presse, PNR, Wateringues et le personnel). Le nom proposé par M. BERQUEZ (délégué suppléant de WATTEN) et retenu est « Chaland'Aa ».

La séance terminée, M. DENIS remercie l'auditoire et M. CHIQUET pour la mise à disposition de la salle et propose le pot de l'amitié offert par le SmageAa.

Le Président,
Christian DENIS